

**Discours du Proviseur, prononcé lors de l'assemblée
générale des parents d'élèves
le mardi 29 septembre 2006 à 18h30**

SOMMAIRE

1°) LA RENTREE SCOLAIRE 2006 / 2007

2°) LES TRAVAUX

3°) LES INSTANCES DU LYCEE

4°) LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

5°) INFORMATIONS GENERALES

6°) QUESTIONS / REPOSES

1°) LA RENTREE SCOLAIRE 2006 / 2007

La rentrée 2006 se caractérise par :

Une forte demande à l'école primaire surtout au niveau des classes de la maternelle,

une recrudescence de demandes au niveau des classes de collège

une structure modifiée au niveau des classes de lycée avec l'obligation de jumeler la 1ère littéraire avec une partie de 1ère Es, pour permettre l'ouverture de deux 1ère S suite à une forte demande en fin de seconde.

La structure est ainsi constituée :

STRUCTURE PEDAGOGIQUE RENTREE 2006 / 2007

	EFFECTIF		EFFECTIF
6ème 1	24	2GT 1	27
6ème 2	28	2GT 2	27
6ème 3	25	2GT 3	26
6ème 4	26	2GT 4	26
5ème 1	28	1L / ES	19 + 10
5ème 2	27	1 ES	26
5ème 3	25	1 S1	24
5ème 4	27	1 S2	22
4ème 1	29	TL	12
4ème 2	28	T ES1	24
4ème 3	25	T ES2	20
4ème 4	29	T S	35
3ème 1	30		
3ème 2	29		
3ème 3	29		
3ème 4	27		
TOTAL	436	TOTAL	298
TOTAL GENERAL : 734			

	EFFECTIF		EFFECTIF
PS 1	26	CE1 a	24
PS 2	26	CE1 b	23
MS 1	27	CE1 c	24
MS 2	27	CE1 d	26
GS 1	23	CE2 a	25
GS 2	25	CE2 b	24
GS 3	25	CE2 c	18
GS / CP	8 + 8	CE2 d	26
CP a	25	CM1 a	25
CP b	24	CM1 b	24
CP c	22	CM1 c	24
CP d	24	CM1 d	22
		CM2 a	27
		CM2 b	24
		CM2 c	23
		CM2 d	27
TOTAL	290	TOTAL	386
TOTAL GENERAL : 676			

**EFFECTIF DU LYCEE CHATEAUBRIAND DE ROME
ANNEE SCOLAIRE 2006 / 2007
1410 ELEVES**

2°) LES TRAVAUX

Cet été a encore été très riche en travaux.

PATRIZI a été entièrement mis aux normes de sécurité, électrique et incendie, ce qui a provoqué une redistribution totale des espaces.

En plus de ce grand chantier, nous avons développé le plan informatique et audiovisuel. STROHL FERN a eu aussi son lot de travaux :

Les « campi » sont maintenant pourvus d'un arrosage automatique cela devrait résoudre le problème de la poussière. Nous avons remplacé des chaudières, fait de nombreux travaux de maintenance, équipé les nouveaux laboratoires de sciences. Nous continuons à clôturer les espaces afin d'assurer une surveillance sans faille, et nous allons poser la signalétique dans la totalité du parc de la VILLA STROHL-FERN.

Quelques travaux d'entretien ont aussi été réalisés à MALPIGHI.

Je profite de ce moment pour remercier le STBI, et plus particulièrement M. Mancinelli ainsi que toute l'équipe d'intendance du lycée dirigé par M. LAROSA, Intendant et M. SPAGNOLI son bras droit.

Sans leur acharnement, nous aurions eu une rentrée difficile à PATRIZI.

Nous comptons continuer les travaux en 2007 et les années suivantes, si les conditions budgétaires le permettent.

3°) LES INSTANCES DU LYCEE

L'organisation des lycées français de l'étranger prévoit, comme pour les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement en France, la participation des parents d'élèves dans des instances d'information, de décision, de travail.

La première instance et la plus importante est le **conseil d'établissement**.

Il possède presque les mêmes attributions que le conseil d'administration à l'exception de la décision.

En effet, c'est le conseil d'administration de l'agence, de l'AEFE, qui prend les grandes décisions.

Le Proviseur et l'Intendant sont ordonnateur secondaire et comptable secondaire.

C'est Mme BOSSIERE, directrice de l'AEFE, qui est l'ordonnateur et son agent comptable, comptable principal.

Le conseil d'établissement est composé de membres de droit, de membres élus et de membres à titre consultatif :

Sont membres de droit :

Le Proviseur, le Proviseur adjoint, les 2 CPE, le directeur des classes primaires, l'intendant, le conseiller culturel.

Sont membres à titre consultatif :

Le SG du SCAC, le Consul, la présidente de l'AAELCH et les conseillers de l'AFE.

Sont membres élus :

Les parents d'élèves

Les professeurs

Les élèves

Les représentant des personnels non enseignants (ATOS)

Le conseil d'établissement est donc une assemblée regroupant 30 membres sous la présidence du Proviseur.

Les parents sont présents, leurs représentants sont élus par l'ensemble des parents d'élèves. Ces élections sont très importantes car du résultat de ces élections sont issus les représentants des parents dans toutes les instances officielles, comme le Conseil d'Etablissement, mais aussi la Commission Permanente, le Conseil de Discipline, la Comité d'Education, Santé et Citoyenneté, le Conseil pour la Vie Lycéenne et les conseils de classe.

Pour être élu il faut constituer une liste et la déposer au secrétariat de direction, suivant un calendrier précis.

Pour l'instant, la seule organisation connue, légale est l'APE dont la présidente est Mme MANSSOURI qui a remplacé Mme APPIA partie à Washington.

Si des parents souhaitent se présenter, ils doivent donc, dans un premier temps, se regrouper en association, sous l'égide d'une fédération existante ou dans un groupement de parents.

Cette information est capitale, car elle est peu connue des parents d'élèves.

Comme je vous l'ai dit il y a quelques minutes, les parents, siégeant aux conseils de classe, sont donc des parents issus des listes et qui se sont présentés aux élections du conseil d'établissement.

Nous savons qu'il y a 7 niveaux de 4 classes donc il y aura au maximum $28 \times 2 = 56$ parents d'élèves présents, au maximum, aux différents conseils de classe.

La présence des parents d'élèves aux conseils de classe sera donc proportionnelle au nombre de voix recueillies par la ou les liste (s).

La deuxième instance très importante est le **conseil d'école**.

M. Raymond EUVRARD, Directeur des classes primaires, va vous en expliquer les modes de fonctionnement et d'élection.

4°) LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Le calendrier des élections :

Date du scrutin : le vendredi 13 octobre 2006.

Dépôt des listes : le jeudi 28 septembre 2006

Elaboration des bulletins de vote et mise sous enveloppe du matériel de vote :

Par le lycée : entre le 28 septembre et le 3 octobre 2006

Distribution des enveloppes aux élèves pour les deux responsables légaux :

Par le lycée : le mercredi 4 octobre 2006.

Chaque liste de parents se présentant aux élections aura à nous fournir une liste de parents présents le jour du vote CAD le 13 octobre pour tenir les bureaux de vote de 8h30 à 16h30. Deux bureaux seront ouverts, un à Patrizi et un à SF au Casone pour le primaire car le primaire vote deux fois, une fois pour le conseil d'école et une fois pour le conseil d'établissement.

Les responsables de listes nous fourniront le plus vite possible le nom des membres qui tiendront les bureaux de vote.

Je vous invite à voter par **correspondance** tout en faisant attention aux délais de la poste.

Donc le meilleur moyen pour voter est :

dès que votre enfant vous transmet les documents, vous les remplissez et vous les lui redonnez pour qu'il les apporte à **Patrizi** pour les 4ème à la terminale, à **SF** pour les parents d'élèves de l'école primaire.

Les parents d'élèves de 6ème et 5ème peuvent confier à leurs enfants les enveloppes de vote, et les donner à **Mme Glain**, Conseillère Principale d'Education.

Prenez la précaution de **bien remplir l'enveloppe** NOM PRENOM CLASSE SIGNATURE sous peine de rendre le vote nul.

Voter est un acte civique, citoyen, je vous invite à élire vos représentants **avec la plus forte participation**.

50 % de participation serait exceptionnel, le défi est lancé

5°) INFORMATIONS GENERALES

Je profite de ce moment d'information pour vous redire combien il est important de tisser des liens de communication.

Votre enfant est entouré de différents adultes ayant des fonctions différentes mais complémentaires :

Des professeurs, dont l'un est professeur principal.

Un ou une CPE qui est le responsable de la vie scolaire.

Des surveillants qui assurent sous l'autorité de leur chef de service, les CPE, la surveillance mais ont aussi un rôle éducatif important.

Un proviseur-adjoint qui est responsable de la pédagogie, qui est votre interlocuteur privilégié dans de multiples cas, suivi scolaire, orientation, examen, poursuite d'études, relation avec l'équipe pédagogique etc ...

Un Proviseur qui peut répondre à toutes vos questions et qui, comme le PA, a le privilège d'être présent de 7h45 à 19h30 tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

Les infirmières

Toutes ces personnes peuvent vous recevoir à votre demande ou désirer vous rencontrer.

L'outil utilisé, pour que ces rencontres aient lieu, est le carnet de correspondance de votre enfant, pour ce qui est des enseignants.

Pour rencontrer Mme FRASER, Mesdames les infirmières, les CPE ou les surveillants vous pouvez prendre RDV.

Je reçois aussi sur RDV.

Tous les adultes doivent vous rencontrer si vous le demandez, si ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à me solliciter. Une fin de non recevoir doit être motivée.

La communication est importante, il faut réagir vite quand vous avez un problème sérieux dans la scolarité de votre enfant.

Il ne faut pas attendre le conseil de classe du premier trimestre pour régler les difficultés. C'est souvent trop tard.

CONSEIL PEDAGOGIQUE

Je voudrais maintenant aborder avec vous un sujet très important, primordial pour la réussite de vos enfants.

J'ai pu constater l'année dernière, lors des nombreuses rencontres que j'ai eues avec les élèves et les parents d'élèves, un certain désarroi concernant le suivi scolaire.

Je voudrais ce soir vous donner quelques pistes de réflexion et d'action.

Etre un bon élève, c'est une chose largement réalisable. Tous les élèves qui sont inscrits à Chateaubriand ont le potentiel pour réussir brillamment au baccalauréat général L, ES ou S.

Certes, certains élèves éprouvent des difficultés surtout en raison de deux handicaps :

La langue française qui, pour une majorité d'élèves, est la langue de scolarisation et non pas leur langue maternelle.

Les antécédents scolaires, quand une partie de la scolarité n'a pas été suivie dans une école française de France ou de l'étranger.

Pour pouvoir assumer une bonne scolarité, il faut que l'élève cultive trois qualités essentielles lorsqu'il est en classe :

L'attention,

La prise de notes,

La participation.

Ces trois qualités doivent se combiner avec deux actions importantes :

La planification de la semaine, du mois, du trimestre.

L'élaboration de fiches de révision

L'apprentissage régulier des leçons, la résolution des exercices demandés par le professeur, la lecture courante des œuvres demandées en langue française et en langue étrangère, la lecture de quotidiens français, mais aussi anglais, allemand ou espagnol et italien sont des incontournables.

Un élève, qui assume son statut de collégien ou de lycéen, doit faire ces efforts. C'est le prix à payer pour réussir une bonne scolarité et surtout se préparer à des études post-bac souvent ambitieuses, à juste titre.

Vous avez à votre service deux outils remarquables et fort utiles :

Le cahier de texte de votre enfant et le cahier de texte de la classe.

Les devoirs corrigés par les professeurs et qui sont stockés à la maison dans le meilleur des cas dans des pochettes plastiques de couleur, dans le pire des cas, entassés sous une pile de documents, tous plus hétéroclites les uns que les autres.

Nous savons que les jeunes supportent plus ou moins bien une certaine ingérence dans leur travail scolaire. Toutefois, jusqu'à la classe de première, il me paraît très important que vous exerciez une certaine surveillance voire une certaine curiosité positive à l'égard du travail scolaire de votre enfant. Bien entendu, il y a des élèves plus ou moins matures, plus ou moins

autonomes. Vous connaissez mieux votre enfant que nous, vous saurez mieux que quiconque ce qu'il a lieu de faire.

L'équipe de direction sera à vos côtés pour vous aider, vous conseiller, vous épauler si nécessaire. Nous serons toujours le relais avec les 28 équipes pédagogiques.
N'hésitez pas à venir nous voir, si nécessaire.

INFORMATIONS GENERALES

INFIRMERIE :

Nous avons la chance de pouvoir compter sur deux infirmières pour un poste et demi. Elles travaillent l'une à SF, l'autre à Patrizi et Malpighi.

Le rôle d'une infirmière est bien entendu dans un premier temps d'apporter les soins utiles, suite à un incident qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'établissement. Elles conduisent aussi beaucoup d'actions de prévention en étroite relation avec le médecin du lycée, les professeurs de SVT.

Nous sommes depuis quelques temps submerger par le passage à l'infirmerie, dès le début de la matinée, d'élèves qui arrivent au lycée malade ou blessé, sans que cet incident soit imputable à l'établissement.

Je dois vous affirmer aujourd'hui que les infirmières ne sont pas là pour prendre en charge ces enfants. Des consignes strictes ont été données pour qu'ils soient immédiatement rapatriés dans les familles. Un enfant, qui a 39 ou 40 de fièvre ne doit pas être conduit à l'école en demandant à l'infirmière de garder cet enfant, comme nous ne sommes pas là pour garder un enfant qui présente des blessures dues à un non traitement approprié.

J'attire votre attention sur ce phénomène qui peut avoir, pour les familles des répercussions, quand ils seront obligés d'aller récupérer l'enfant à l'hôpital, payer une facture importante de transport, prise en charge, soins etc...

STATIONNEMENT :

Le lieutenant des Carabinieri a attiré notre attention sur le stationnement désorganisé des voitures à proximité de SF.

Je ne peux que relayer cette demande car les alentours sont vraiment fortement encombrés au moment des entrées et sorties des élèves.

HORAIRE :

Le point suivant intéresse surtout les parents d'élèves du primaire, mais aussi quelque peu les parents d'élèves de 6ème et 5ème.

Les cours sont de 55 minutes, il faut donc absolument que le premier cours du matin commence à l'heure.

Les portes de Strohl Fern ouvrent à 8h20. Pour des raisons de sécurité, le lycée doit fermer les portes à 8h45, il faut donc veiller à entrer dès l'ouverture des portes afin d'avoir le temps d'aller d'un endroit à un autre si nécessaire.

Après avoir déposé son ou ses enfants, il faut ressortir immédiatement. Le parc ne peut être considéré comme un lieu de promenade ou de discussion.

Ceci, je le répète, pour des raisons de sécurité.

Dans les jours qui viennent, nous rappellerons par voie d'affichage ces consignes puis nous fermerons le lycée à l'heure dite.

SEMAINE DE L'ORIENTATION :

Le programme d'information à l'orientation prévoit, cette année, une semaine de l'orientation. Les dates retenues sont :

Du lundi 16 octobre au Samedi 21 octobre 2006.

Pendant cette semaine, nous aurons des interventions devant les élèves et parents d'élèves de 3ème, 2GT et terminale mais aussi deux moments forts :

Vendredi, toute la journée les élèves de 1ère et de terminale sont conviés à passer une journée entière à ROMA TRE. Ils auront la possibilité d'entendre sous forme de conférences et tables rondes, des responsables d'instituts d'études supérieures françaises et italiennes.

Samedi, les mêmes élèves sont conviés à assister au carrefour des carrières organisé par l'AAELCH.